



MPOX

**Réunion régionale
ARS Nouvelle Aquitaine
12 septembre 2024**

*Animée par le Pôle veille et sécurité sanitaire de l'ARS avec l'appui
de la cellule régionale de SPF et de l'OMEDIT Nouvelle-Aquitaine*

Contexte

- **Déclenchement d'une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) par l'OMS le 14 aout 2024**
- **Circulation active du Mpox de Clade I en Afrique Centrale**
 - Début de l'épidémie en 2023
 - Emergence d'un nouveau variant Clade Ib avec une transmission interhumaine (intra-familiale, sexuelle)
 - cas signalés en RDC et pays voisins (Rwanda, Ouganda, Burundi et Kenya)
- **Risque d'infection par Mpox clade Ib en France classé faible par l'ECDC. Ne pas exclure le signalement de cas sporadiques dans les prochains mois (importés).**
- **Epidémie de Mpox en France depuis 2022**
 - Emergence du Clade IIb
 - Touchant majoritairement les HSH
 - Circule actuellement à un niveau bas
- **Maladie à déclaration obligatoire**



**Parution d'un MINSANTE le 04/09
Rappel des CAT suite avis HAS et HCSP**

SITUATION EN FRANCE AU 10 SEPTEMBRE 2024

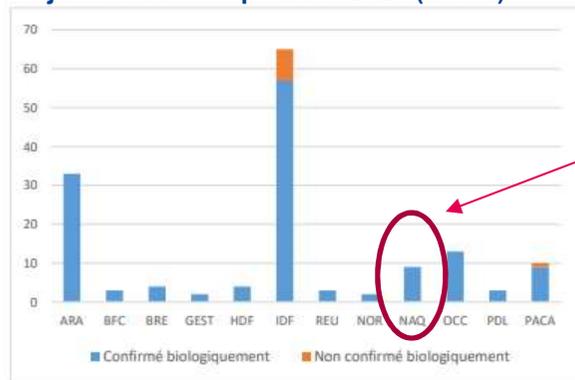
5179 CAS DEPUIS 2022

- **2022** : 4976 cas ; **2023** : 52 cas
- **2024** : 151 cas (au 10 septembre 2024)
 - 147 hommes, 4 femmes
 - Cas adultes : Age médian 36 ans

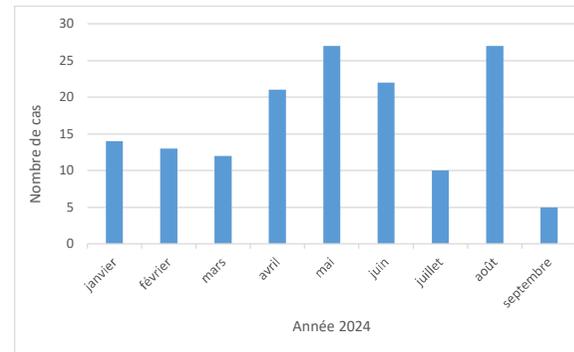
AUCUN CLADE I IDENTIFIÉ

AUCUN DÉCÈS

Nombre de cas de Mpxv déclarés par région de résidence, données de la DO des orthopoxviroses, 1^{er} janvier au 10 septembre 2024 (n=151)



Nombre de cas de Mpxv par mois de déclaration, données de la DO, 1^{er} janvier au 10 septembre 2024, France (n=151)



EN NOUVELLE-AQUITAINE
- 9 CAS (8 HOMMES, 1 FEMME)
- DERNIER CAS SIGNALÉ EN AOUT

Estimation de CV Mpxv
- Enquête ERAS 2023 – HSH

39 % au moins 1 dose
35 % schéma complet

Source : bulletin – Cas de Mpxv en France, 1^{er} janvier – 10 septembre 2024

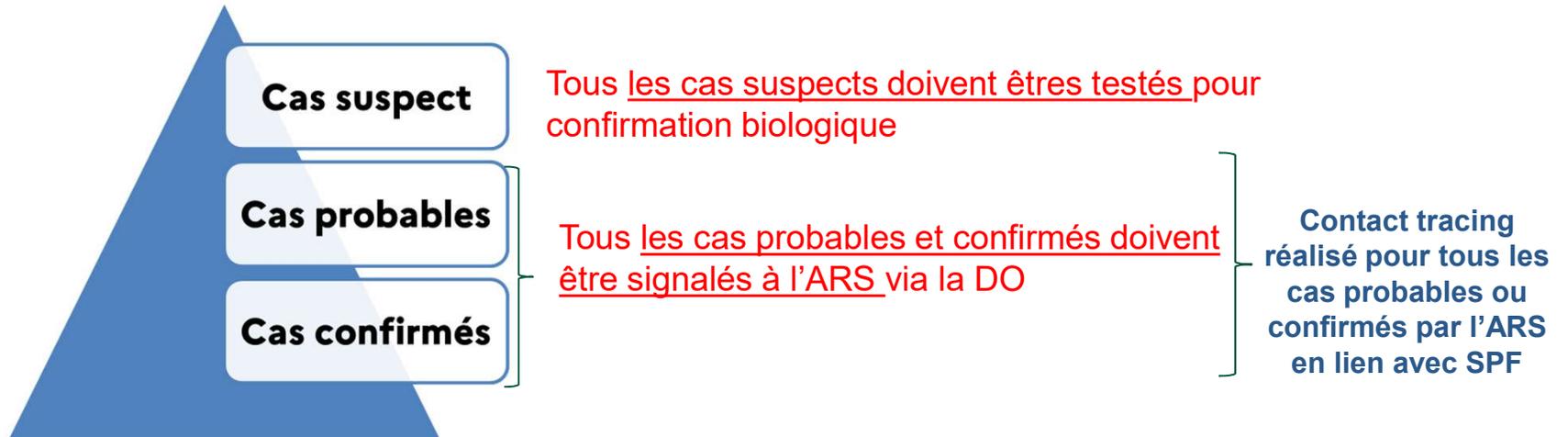
<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-transmissibles-de-l-animal-a-l-homme/mpox/documents/bulletin-national/cas-de-mpox-en-france.-1er-janvier-10-septembre-2024>

Évolution de la définition de cas

SpF – 28/08/24

- **Patient suspect = signes cliniques évocateurs uniquement**
 - signes cliniques évocateurs = Une éruption cutanée ou une ou des ulcérations de la muqueuse génitale, anale ou buccale, évocatrice de mpox - Isolée, ou précédée ou accompagnée d'une fièvre ressentie ou mesurée (>38°C), d'adénopathies ou d'une odynophagie.
- **Cas probable = signes cliniques évocateurs + contact à risque d'un cas confirmé** en France, ou dans un autre pays.
- **Cas confirmé = confirmation biologique**
 - résultat positif de qPCR ou RT-PCR spécifique du virus Mpox, ou spécifique d'un clade ou d'un sous-clade du virus Mpox ;
 - OU : résultat positif en qPCR générique du genre Orthopoxvirus, associée à un résultat de séquençage partiel spécifique du virus Mpox
- **Personne-contact à risque**
 - un contact direct non protégé sans notion de durée avec la peau lésée ou les fluides biologiques d'un cas probable ou confirmé symptomatique, notamment rapport sexuel (avec ou sans préservatif), actes de soin médical, paramédical ou de toilette ;
 - OU : contact physique indirect par le partage d'ustensiles de toilette ou de cuisine, ou des textiles (vêtements, linge de bain, literie) utilisés par le cas probable ou confirmé symptomatique.

Diagnostic et déclaration des cas



Informations complémentaires :

- ⇒ Les prélèvements peuvent être réalisés en ville sur prescription médicale dans les LABM volontaires ou les Cegidd
- ⇒ Les analyses sont à envoyer pour expertise dans un laboratoire compétent et habilité : en NA les 3 CHU sont habilités à réaliser la confirmation diagnostic (infection au MPXV)
- ⇒ Envoi au CNR pour PCR de clade (I ou II) >> dans l'attente que l'ESR soit opérationnel

Stratégie vaccinale : renforcement de l'offre

3 objectifs :

- prévenir l'émergence du clade Ib en France,
- réduire voire éliminer en France la circulation du clade II,
- renforcer l'immunité à long terme pour se préparer à d'éventuelles flambées épidémiques.

Double approche :

vaccination préventive des populations à haut risque et

vaccination réactive autour des cas (contacts à risque)

→ **Montée en charge de l'offre vaccinale d'ici la fin de l'année 2024 : Déployer de manière graduée (et révisable en fonction du besoin et de la situation sanitaire) une offre équivalente à celle déployée en 2022 (10 000 vaccinations/semaine en France soit ~ 1000/sem en NA).**

Offre vaccinale : maillage territorial

16 - Charente :

- CH d'Angoulême (CeGIDD)
 05 45 24 42 84
 - Hôpitaux de Grand Cognac (CeGIDD)*
 05 45 80 13 13

17 - Charente-Maritime :

- CH de La Rochelle (CeGIDD)
 05 46 45 52 40
 - CH de Saintes (CeGIDD)
 05 46 95 19 21
 - CH de Rochefort (CeGIDD)*
 05 46 88 56 38
 - CH de Royan (CeGIDD)*
 05 46 39 52 47
 - Pharmacie Lainé Ribereau*
 05 46 93 01 55

19 - Corrèze :

- CH de Brive (CeGIDD)
 05 55 92 66 11
 - CH de Tulle (CeGIDD)*
 05 55 29 86 64
 - CH d'Ussel (CeGIDD)*
 05 55 96 40 17

23 - Creuse :

- CH de Guéret (CeGIDD)
 05 55 51 70 62

24 - Dordogne :

- CH de Périgueux (CeGIDD)
 05 53 45 26 48

33 - Gironde :

- CHU de Bordeaux :
<https://www.chu-bordeaux.fr>
 - CH de Libourne (CeGIDD)
 05 57 55 71 36
 - CH d'Arcachon (médecine interne)
 05 57 52 92 00
 - La CASE (CAARUD & POPPY)*
 05 56 92 51 89
 - Maison Départementale de la Promotion de la Santé (CeGIDD)*
 05 57 22 46 60

- Pharmacie Belcier*
 05 56 85 45 68
 - Pharmacie Normale*
 05 56 52 71 54
 - Pharmacie des Capucins*
 05 56 91 62 66

40 - Landes :

- CH de Dax (CeGIDD)
 05 58 57 92 60
 - CH de Mont-De-Marsan (CeGIDD)
 05 58 05 12 87

47 - Lot-et-Garonne :

- CH d'Agen (CeGIDD)
 05 53 69 70 12

64 - Pyrénées-Atlantiques :

- CH de Pau (CDV)
 05 59 72 78 02
 - planning familial 64 (CeGIDD)
 06 89 66 77 75
 - CH de Bayonne (CeGIDD)
 05 59 44 32 98

79 - Deux-Sèvres :

- CH de Niort (CeGIDD)
 05 49 78 30 72
 - CH de Thouars (CeGIDD)*
 05 49 68 31 57
 - CH de Bressuire (CeGIDD)*
 05 49 68 31 57

86 - Vienne :

- CHU de Poitiers (CeGIDD)
 05 49 44 39 05

87 - Haute-Vienne :

- CHU de Limoges (CeGIDD)
 05 55 05 66 44

Lieu de vaccination

[CORRUSS] DGS-Urgent n2022_65) et pharmacies d'officine ([CORRUSS] MINSANTE n°2022_60 - Arrêté n°PH51 - 23/09/2022)

32 lieux 12/09

Pas d'augmentation maillage (CVI notamment) pour le moment / sauf si adossé à un ES/PUI > création code centre (avis DGS)

30 lieux de vaccination
23/08, sante.fr

14 PUI de pré-positionnement

- 10 622 doses livrées (en 124 livraisons SpF) dans la région au 11/09.
- 146 transferts de doses entre PUI ont eu lieu principalement en 2022.



Stratégie vaccinale : population cible

Vaccination préventive (cible identique à 2022 = personnes à haut risque d'exposition)

- Les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) rapportant des partenaires sexuels multiples et les personnes transgenres rapportant des partenaires sexuels multiples ;
- Les personnes en situation de prostitution ;
- Les professionnels des lieux de consommation sexuelle, quel que soit le statut de ces lieux ;
- Les partenaires ou les personnes partageant le même lieu de vie que celles à très haut risque d'exposition susmentionnées.

Vaccination réactive autour des cas :

- Contacts à risque
- Personnes immunodéprimées ayant eu un contact étroit avec une personne-contact à risque

Stratégie vaccinale : schémas d'administration

- **Vaccination réactive : dans les 4 jours suivant le 1er contact à risque, et au plus tard dans les 14 jours.**
- **Pour les 2 vaccinations (préventive et réactive) : 2 doses espacées au minimum de 28 jours**
- **Administration d'une dose de rappel avec un vaccin 3^e génération chez les personnes ayant déjà réalisé une primovaccination complète, deux ans environ après la dernière dose.**
 - 1 dose de rappel avec 1 vaccin 3^e génération pour les personnes ayant reçu 1 vaccination antivariolique dans l'enfance (vaccin 1^e génération) sauf si elles ont déjà reçu 1 dose de vaccin 3^e génération en 2022
 - Pas de rappel pour les personnes ayant été infectées par le MPXV.
 - Finaliser le schéma de primovaccination sinon chez les personnes non vaccinés dans l'enfance
- **Pas d'administration chez la femme enceinte/allaitante ni le mineur (données limitées/à évaluer au cas par cas)**
- **Remplissage des administrations dans demat social**

Recommandations vaccinales pré-exposition ¹

Calendrier vaccinal et DGS 2024-14

ÉLIGIBLES (PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS) ²⁻³	IMMUNOCOMPÉTENTS		IMMUNODÉPRIMÉS	
	Vaccinés avant 1980	Non vaccinés avant 1980	Vaccinés avant 1980	Non vaccinés avant 1980
<ul style="list-style-type: none"> Les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) et les personnes trans ayant des partenaires multiples ; Les travailleurs et travailleuses du sexe ; Les partenaires ou les personnes partageant le même lieu de vie que des personnes à très haut risque d'exposition ; Les professionnels des lieux de consommation sexuelle ; Les voyageurs les plus à risque : <ul style="list-style-type: none"> les personnes ayant des pratiques sexuelles à risque indépendamment de la destination ; les professionnels de santé et les travailleurs humanitaires se rendant dans une zone de circulation active du clade 1 ; les personnes originaires des zones de circulation active du clade 1 partant rendre visite à leur famille et à leurs connaissances* ; les personnes immunodéprimées se rendant dans les zones de circulation active du clade 1. 	<i>L'intervalle entre 2 doses est de minimum 28 jours.</i>			
N'ayant jamais été vaccinées (avec un vaccin de 3 ^{ème} génération)	1 rappel	2 doses	3 doses	3 doses
Ayant reçu une seule dose	aucun	1 dose	2 doses	2 doses
Avec un schéma complet de vaccination finalisé il y a environ 2 ans NOUVEAU	aucun	1 rappel	1 rappel	1 rappel
Ayant contracté le Mpx entre 2022 et aujourd'hui NOUVEAU	aucun	aucun	aucun	aucun

*La décision de vacciner tiendra compte de la destination, de l'intensité de la circulation du virus sur le lieu de séjour, du niveau de proximité avec la population locale, de la durée du séjour, de la notion de cas dans l'entourage immédiat et du niveau attendu d'application des mesures barrières (littératie en santé, conditions de logement, etc.).

moins de 18 ans : AMM ne prévoit pas la vaccination de cette population.

La HAS recommande que la **vaccination soit envisagée au cas par cas** (situations particulières) pour les mineurs entrant dans les cibles vaccinales (notamment dans les CEGIDD), après une évaluation stricte des bénéfices et des risques pour le mineur, dans le cadre d'une **décision médicale partagée**, et dans les conditions fixées aux articles L.1111-2 CSP.

femme enceinte : HAS rappelle qu'il est préférable **d'éviter l'utilisation de ces vaccins pendant la grossesse ou l'allaitement**. Elle ne doit être envisagée que si les bénéfices potentiels sont supérieurs à tout risque potentiel pour la mère et le fœtus.

Recommandations vaccinales post-exposition ("réactives") ¹

Calendrier vaccinal, définitions et conduite à tenir de SpF du 28/08/24 et DGS 2024-14

ÉLIGIBLES : LES PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS ²⁻³	IMMUNOCOMPÉTENTS		IMMUNODÉPRIMÉS	
	Vaccinés avant 1980	Non vaccinés avant 1980	Vaccinés avant 1980	Non vaccinés avant 1980
<ul style="list-style-type: none"> Contacts à risque ⁴ ; Personnes immunodéprimées ayant eu un contact étroit avec une personne-contact à risque. NOUVEAU 	<i>L'intervalle entre 2 doses est de minimum 28 jours.</i>			
Dans les 4 jours après la date du 1er contact à risque (max 14 jours après)	1 rappel	2 doses	3 doses	3 doses

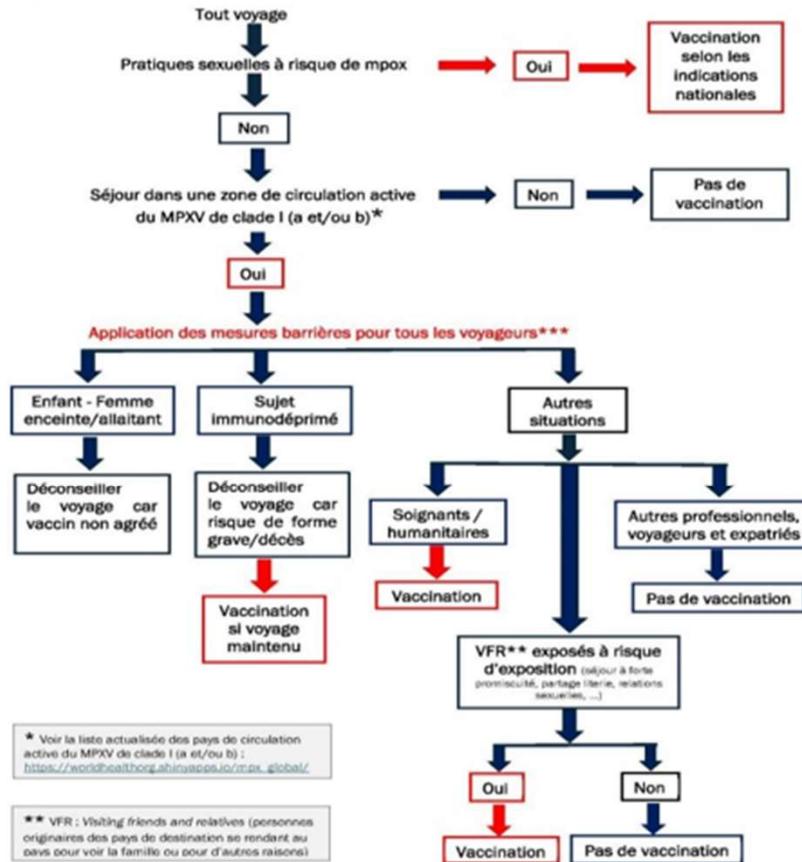
Stratégie vaccinale : vaccination des voyageurs

Vaccination des **voyageurs les plus à risque de mpox** :

- Les personnes ayant des pratiques sexuelles à risque indépendamment de la destination ;
- Les professionnels de santé et les travailleurs humanitaires se rendant dans une zone de circulation active du MPXV de clade I (a et/ou b), en particulier la République démocratique du Congo et les pays limitrophes de la région des grands lacs ;
- Les personnes originaires des zones de circulation active du MPXV de clade I (a et/ou b) partant rendre visite à la famille et à leurs connaissances ;
- Les personnes immunodéprimées se rendant dans les zones de circulation active du MPXV de clade I (a et/ou b).

Tous les autres voyageurs sont évalués à faible risque de mpox dans le contexte actuel et n'ont pas à se faire vacciner avant leur voyage.

Logigramme vaccination des voyageurs à risque



* Voir la liste actualisée des pays de circulation active du MPXV de clade I (a et/ou b) : <https://www.who.int/emergencies/diseases/mpox/global/>

** VFR : Visiting friends and relatives (personnes originaires des pays de destination se rendant au pays pour voir la famille ou pour d'autres raisons)

*** Mesures barrière

- Éviter tout contact avec un animal sauvage, vivant ou mort, de type rongeur ou primate
- Ne pas ingérer de la viande de brousse
- Éviter les rassemblements à risque de contact cutané-muqueux (à défaut de vêtements couvrants)
- Rester à distance de sujets présentant des lésions cutanées compatibles avec le mpox.

Liste des 6 pays éligibles pour la vaccination Mpox : Réservée aux migrants retournant au pays et les pro. « humanitaires » (PS et contact étroit divers en milieux « communautaires ») :

- Congo RDC (Kinshasa) et Brazzaville
- Burundi
- Nigeria
- Ouganda
- RCA (République Centrafricaine)

Appelé à changer selon évolution épidémiologique – vigilance :

- Cameroun : frontière avec le RCA et le CONGO Brazza - mais pas de cas depuis mars 2024
- Côte d'Ivoire: a rapporté plusieurs cas récemment uniquement du clade 2
- Rwanda: aisé peu de cas mais frontière avec les régions épidémiques du Congo RDC

AVIS HCSP 02/09 : relatif aux mesures de prévention actualisées vis-à-vis de l'infection due au virus mpox pour les personnes se rendant dans la zone d'épidémie (voyageurs et professionnels de santé dans le cadre de missions humanitaires)

Vaccins Mpox

Imvanex®

indication chez les adultes

Dernières livraisons en 2023.

Vaccins Imvanex® et Jynneos® interchangeables : la seconde dose de vaccin peut être réalisée avec un vaccin différent de celui utilisé pour l'injection de la première dose.

Jynneos®

indication chez les personnes de 18 ans et +

Vaccin autorisé par la FDA (États-Unis d'Amérique) : arrêté du 09/07/22 autorisant son importation et stockage par l'Agence Nationale de Santé Publique.

Description du produit : vaccins antivarioliques de 3ème génération, vivants viraux modifiés atténués non réplicatifs, de Bavarian Nordic A/S Danemark autorisés dans traitement prophylactique contre le mpox (arrêté du 09/07/22). Il peut de ce fait être utilisé chez les personnes immunodéprimés.

Co-administration : possible avec tout autre vaccin du calendrier vaccinal, y compris les vaccins Covid-19.

Administration non-simultanée :

- aucun délai n'est à respecter entre ce vaccin et tout autre vaccin du calendrier vaccinal
- à l'exception des autres vaccins vivants atténués viraux (ROR, varicelle, zona, fièvre jaune) pour lesquels un intervalle d'au moins 4 semaines doit être ménagé (avis HAS 06/10/22).

	NOMBRE DE DOSES		
	disponibles avant commande	commande à venir le 12/09	disponibles après commande
16 Charente	37		37
17 Charente-Maritime	47		47
19 Corrèze	9	20	29
23 Creuse	26		26
24 Dordogne	11		11
33 Gironde	100	100	200
40 Landes	23		23
47 Lot-et-Garonne	45		45
64 Pyrénées-Atlantiques	92		92
79 Deux-Sèvres	60	100	160
86 Vienne	40		40
87 Haute-Vienne	15	40	55
Totaux	505	260	765

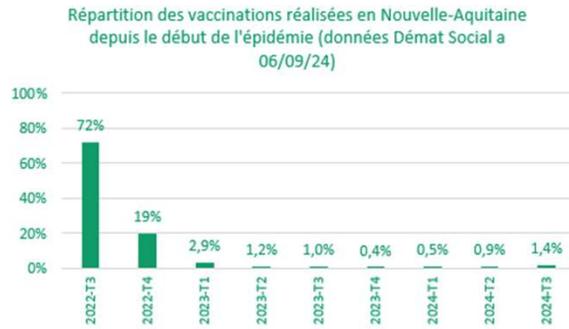
Vaccination gratuite

Circuit de commande des vaccins :

- OMEDIT vaccination > commande nationale hebdomadaire et projection des consommations à J+7 et J+14
- Modalités de livraison inchangées des PUI par SpF sous 8 jours
- Distribution vers les lieux de vaccination
- **Destruction :** aucune destruction n'est autorisée sauf via une demande de SpF (prolongation des dates de péremption possible MAJ courriers SpF 05/08/24).

Historique des doses administrées

Arrêté du 25 mai 2022/15 pris en application de l'article L.3131-1 du code de la santé publique (CSP) :
 autorise à titre dérogatoire l'utilisation des vaccins **Imvanex®** et **Jynneos®** dans le traitement prophylactique contre Mpxv
Arrêté du 9 juillet 2022 : utilisation en préexposition et en post-exposition



Numéro de semaine	T3 2024										Totaux
	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	
16 Charente	0	0	0	0	0	0	0	2	3	4	9
17 Charente-Maritime	0	0	2	0	0	0	0	3	4	0	9
19 Corrèze	0	0	0	0	0	0	4	0	2	0	6
23 Creuse	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3
24 Dordogne	2	0	0	0	0	0	1	6	3	3	15
33 Gironde	1	3	3	7	1	3	3	14	13	11	59
40 Landes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
47 Lot-et-Garonne	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	5
64 Pyrénées-Atlantiques	0	1	0	0	0	0	3	3	3	2	12
79 Deux-Sèvres	0	0	0	1	0	1	3	4	6	6	21
86 Vienne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
87 Haute-Vienne	0	0	0	0	0	0	4	0	2	4	10
Totaux	3	4	5	8	1	4	18	37	37	32	149

Reporting national : Démat Social (chaque vaccination donne lieu à un reporting le jour même, [CORRUSS] MINSANTE N°2022_58) pour permettre un suivi de la campagne de rappel et de la vaccination des voyageurs (MINSANTE N°2024_11) / **guide d'utilisation à venir**

Stratégie vaccinale : renforcement de l'offre

L'ARS sollicite les CDV pour :

- Ouvrir rapidement des créneaux de réservation (dans les semaines suivantes) pour la vaccination préventive
- Prévoir des coupe-files pour la vaccination réactive.

L'ARS sollicite l'ensemble de ses partenaires à :

- Inviter les personnes cibles à finaliser leurs schémas vaccinaux ou à réaliser leurs doses de rappel en [réactivant les canaux d'information](#)
- Mobiliser des [dispositifs « d'aller vers »](#) et [« ramener vers »](#)
Dans ce cas, merci d'en informer la mission Vaccination de l'Omedit pour leur permettre d'ajuster les commandes de doses
- [Transmettre les conseils de prévention](#) de l'infection au virus Mpox lors de tout dépistage d'une IST ou de la prescription/suivi d'une PrEP (ou inversement)
- Rappeler l'existence du [dispositif d'écoute « Mpox info service »](#) permettant de répondre aux questions des personnes à risque. Accessible tous les jours de 8h à 23h, au numéro vert 0 801 90 80 69 (appel et services gratuits, anonyme et confidentiel).

Stratégie vaccinale : communication

PAGE Q/R MINISTÈRE

Ministère de la Santé et des Solidarités
sante.gouv.fr

Actualités/Presse Grands dossiers Ministère Métiers et concours Professionnels

Prévention en santé Santé et environnement Soins et maladies

Accueil > Soins et maladies > Maladies > Maladies vectorielles et zoonoses > Virus mpxv > Questions-Réponses

Virus mpxv : Questions-Réponses

12/09/2024 08:09:24

Médias Santé

Retrouvez la liste des centres de vaccination sur [Sante.fr](https://sante.fr)

Informations générales

1. Qu'est-ce que le mpxv et quels en sont les symptômes ?
2. Quelle sont les classes du mpxv ?
3. Comment se transmet le mpxv ?
4. Quelles sont les recommandations en cas de symptômes ?
5. Quels sont les traitements ?

https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-vectorielles-et-zoonoses/article/virus-mpox-questions-reponses?var_mode=calcul

2 PAGES ARS

Nouveau variant de MPOX : vigilance de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

32 août 2024

L'Organisation mondiale de la Santé a annoncé le 14 août que la reconnaissance actuelle du variant Mpxv Clade 1b sur le continent africain constitue une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI). Cette annonce rappelle l'importance de rester vigilant en Nouvelle-Aquitaine vis-à-vis de cette maladie infectieuse.

Le MPOX est une maladie à déclaration obligatoire et, dans le cadre de ce dispositif de surveillance et de prévention, quelques cas de MPOX de clade 1b ont régulièrement signalés à l'ARS depuis 2 ans. Ainsi, l'ARS Nouvelle-Aquitaine rappelle trois points fondamentaux à destination du grand public et des professionnels de santé qui ont été déployés pour limiter les risques de propagation lors de l'épidémie de MPOX Clade II en 2022.

Le diagnostic
Il est nécessaire que les médecins évoquent ce diagnostic au moindre doute. La déclaration obligatoire permet à l'ARS Nouvelle-Aquitaine de mettre en place des mesures de prévention dans l'entourage du patient.

Un rappel d'information a été fait aux professionnels de santé par le ministère (DGS-Urgent / MARS).

La vaccination
Les personnes à plus fort risque d'exposition, en particulier les personnes ayant des relations sexuelles à risque sont invitées, depuis 2022, à se faire vacciner. Plusieurs centres proposent cette vaccination en Nouvelle-Aquitaine. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site sante.fr ou sur monkeypox.info/service.fr.

L'information
La lutte contre l'épidémie passe avant tout par une action conjointe entre les pouvoirs publics et les associations.

➤ Nouveau variant

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/nouveau-variant-de-mpox-vigilance-de-lars-nouvelle-aquitaine>

➤ Infos / recos

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/mpox-informations-et-recommandations-0>

En téléchargement fiches pratiques OMEDIT (lieux et recommandations vaccinales)

OMEDIT
VACCINATION
MPOX - VARIOLE SIMPLÉE
PARCOURS VACCINAL

OMEDIT
VACCINATION
MPOX - VARIOLE SIMPLÉE

EXEMPLES DE POSTS Diffusés actuellement sur les réseaux sociaux

Mpxv
Symptômes, que faire ?

Le virus du Mpxv est une maladie infectieuse rare transmise à l'être humain par des animaux infectés (pas d'animal réservoir en Europe) puis de personne en personne par gouttelette ou contact rapproché (contacts sexuels, face à face, peau à peau, bouche à bouche, bouche à peau, ainsi que le partage de linge, d'instrument de toilette, vaisselle, etc.)

LES BONS GESTES EN CAS DE SYMPTÔMES

- ➔ **Isolez-vous et contactez votre médecin ou un CeGIDD** dès l'apparition d'éruptions cutanées avec vésicules (avec ou sans fièvre).
- ➔ Le diagnostic peut nécessiter une analyse biologique par test PCR.
- ➔ Vous pouvez aussi vous renseigner via la plateforme gratuite : **Monkeypox Info service : 0801 90 80 69.**

Les symptômes ➔

LES SYMPTÔMES

- ➔ Fièvre, de maux de tête, courbatures, fatigue.
- ➔ 1 à 3 jours après la fièvre, apparition d'**éruptions cutanées** sous forme de **vésicules remplies de liquide** qui ensuite sèchent, forment des croûtes, cicatrisent et tombent.
- ➔ Les vésicules se forment sur le visage, les paumes des mains, plantes des pieds et les muqueuses (bouche et région génitale).
- ➔ La personne malade est **contagieuse dès l'apparition des symptômes**.

Plus d'infos : nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Centres de vaccination : sante.fr/monkeypox

Des questions ?

ARS

ars-na-sante-publique@ars.sante.fr

Mission Vaccination OMEDIT
vaccination@omedit-nag.fr